

Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire

(CFVU)

Jeudi 15 décembre 2016

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013.

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès modifiés le 09 février 2016.

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

M. Ollivier Haemmerlé Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15.

- **Validation du compte-rendu de la CFVU du 03 novembre 2016.**

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés le compte-rendu de la CFVU du 03/11/16 (sous réserve des modifications demandées).

Votants : **31**
NPPV : 01
Abstention : 02
Pour : 28

- **Présentation et désignation du ou de la VP délégué(e) de la COMFOI.**

Une seule candidate s'est présentée, il s'agit de Mme Sophie Lecole Solnychkine (Enseignante-chercheur/MCF au Département Arts Plastiques –Design de l'UT2J).

La candidate présente à l'assemblée pendant 10 mn son parcours, ainsi que ses motivations et raisons de sa candidature au poste de VP déléguée COMFOI.

Mme Sophie Lécole Solnychkine enseigne à U2TJ depuis 11 ans, la nature spécifique de son profil de poste l'ont emmené à partager ses activités d'enseignements avec le site de Montauban dans le cadre de l'ISCID, à l'ESAV, à l'ESPE Montauban.

De nombreuses questions/réponses entre les membres de l'assemblée et la candidate sont échangées. Elles sont surtout concentrées sur les futures actions, décisions et missions de cette Commission.

Les principales questions et suggestions qui ont été posées à la candidate sur lesquelles les membres de l'assemblée ont souhaité soumettre à la réflexion sont :

- Le volume horaire des cours en Licence en augmentation depuis la nouvelle accréditation mise en place.
- Respecter le droit des étudiants sur l'orientation et l'insertion.
- les cours entre midi et deux heures doivent être interdits, il faut respecter la pause méridienne.
- Problème d'occupation des salles et des rythmes des cours.
- La suppression des cours d'anglais niveau A1 et A2 est inquiétante. Le niveau d'anglais et de français des lycéens qui arrivent à l'Université est souvent très faible. Un renforcement sur les liens entre les lycées et l'Université sur ce sujet doit être envisagé.

La CFVU approuve à l'unanimité la candidature de Mme Sophie Lecole Solnychkine au poste de Vice-Présidente déléguée à la Commission Formation, Orientation et Insertion (COMFOI).

Votants : 32
Nuls : 02
Pour : 30

➤ **Présentation et répartition du budget GEVU 2017**

Des documents budgétaires sous forme d'un tableau répartiteur de l'UB GEVU ainsi que des explications sur la définition et l'organisation du budget ont été remis aux membres de l'assemblée.

Cependant, le budget initial de l'Université n'a pas encore voté, il est reporté au prochain CA en 2017, c'est pourquoi le vote du budget GEVU est lui aussi reporté ce jour

➤ **Désignation des représentants appelés à participer aux deux groupes suivants :**

- **Groupe des professeurs visiteurs.**
- **Groupe de révision de la procédure « décharge pour responsabilité scientifique ».**

Groupe des professeurs visiteurs.

1. M. Sébastien Rayssac
2. Mme Christine Mias

Groupe de révision de la procédure « décharge pour responsabilité scientifique ».

1. Agnès Daurat
2. Hélène Charlery

1. Complément des compositions des commissions déléguées rattachées à la CFVU COMFOI et COM CULTURE avec les noms des représentants

Commission Formation, Orientation et Insertion

Il convient d'avoir cinq élus de la CFVU dont un étudiant.

Les personnes qui se proposent sont :

- Mme Elisabeth Munier
- Mme Caroline Thierry
- M. Hosni Mernari
- M. Patrick Barrès

Etudiant : Mme Ségolène Rouve et M. Robin Cantaloube en binôme une fois chacun en fonction de leur disponibilités respectives.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la liste des cinq représentants élus à la CFVU pour la COMFOI.

Votants : 32
NPPV : 01
Pour : 31

Commission Culture

Il convient d'avoir six représentants dont quatre étudiants.

Les personnes qui se proposent sont :

- M. Thierry Hénocq
- M. Salah Amokrane
- M. Clément Revuz
- Mme Aurélie-Anne Thos
- Mme Elodie Cahuzac
- M. Emmanuel Renaud

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la liste des six représentants élus à la CFVU pour la Commission Culture.

Votants : 32
NPPV : 01
Pour : 31

2. Projets INPEC'ART Commission plénière du 29/11/16

Les projets INPEC'ART dépendent d'un fonds d'un montant de 35 000 € versé une fois par an (à l'initiative de la CFVU) pour contribuer au financement d'initiatives

culturelles, nécessitant l'intervention de professionnel, portées par des étudiants, ou à forte participation étudiante.

La Commission FSDIE-INPEC'ART se réunit une fois par semestre pour examiner les demandes en fonction des critères définis. Il y a treize projets qui vont se répartir 35 000 € dont un qui bénéficiera d'une subvention un peu plus importante, il s'agit d'Universcène qui regroupe plusieurs troupes de théâtre.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés les treize projets INPEC'ART (montant total 35 000 €) de la Commission plénière du 29/11/16 (sous réserve du budget 2017 CFVU voté).

Votants : 32
NPPV : 01
Pour : 31

3. Projets FSDIE Commission plénière du 07/12/16

Le montant prévisionnel FSDIE 2017 sera de 250 000 €. Cette somme prélevée sur les droits d'inscription des étudiants (en fonction du nombre d'étudiants inscrits) est répartie à 50/50 entre les projets FSDIE et les aides sociales, soit 125 000 € chacun. Il y a eu 22 projets demandés pour un montant de 79 121.73 €, mais 20 ont été acceptés pour un montant de 55 020.12 € en fonction des dossiers proposés.

La composition de cette Commission comprend une dizaine de personnes : le VP étudiant, les assistantes sociales, des représentants étudiants de la CFVU et des associations étudiantes, un représentant du CROUS, de la DIVE, du CIAM, du SUAPS, ainsi que des personnalités qualifiées.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés les treize projets FSDIE de la Commission plénière du 07/12/16 pour un montant total de 55 020.12 € (sous réserve du budget 2017 voté).

Votants : 29
NPPV : 01
Pour : 28

4. UE d'ouverture engagement associatif et citoyen 2016/2017.

L'UE d'ouverture Engagement Associatif est présentée sous forme d'une bonification de 0.5 points sur la moyenne du semestre aux étudiants engagés dans des actions associatives.

Une liste de six demandes ont été présentées devant le Comité de pilotage le 16/11/16. Un exemple d'action est les guides étudiants lors de la rentrée universitaire.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés l'UE d'ouverture engagement associatif et citoyen 2016/2017.

Votants : 29
NPPV : 01
Pour : 28

1) **Demande du Département mathématiques-Informatique d'organiser les enseignements de la DA « vers le Professorat des Ecoles » sur le site de l'ESPE**

Quatre UFR composent cette DA « vers le Professorat des écoles ». Le Département mathématique Informatique s'occupe de la gestion des étudiants.

Les Responsables de l'UE de L3 du 2^{ème} semestre demandent s'il serait possible d'organiser les demi-journées de cours où interviennent uniquement des collègues de l'ESPE sur le site de l'ESPE.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la demande du Département mathématiques-Informatique d'organiser les enseignements de la DA « vers le Professorat des Ecoles » sur le site de l'ESPE

Votants : 32
NPPV : 01
Abstention : 04
Pour : 27

Demande de modification du calendrier des examens le 10/06/17 pour l'examen de la 2^{ème} session des UE de C2i

Une demande d'ajout d'un samedi supplémentaire dans le calendrier d'examens (samedi 10 juin 2017 de 09h30 à 12h30) est demandée, afin que puisse se tenir dans de bonnes conditions l'examen de 2^{nde} session des UE C2i (C2I0307V et C2I0407V). Cette date a été choisie après concertation avec la Direction de la scolarité.

Les étudiants en situation d'handicap visuels utilisent des outils spécifiques, et ne peuvent pas suivre ces UE. Le diplôme du C2i est national, et il n'est pas possible à l'heure actuelle de le modifier, ils sont donc dispensés de cet enseignement.

C'est une question qu'il faudra repenser au niveau du Ministère très prochainement, car des changements au niveau de l'appellation de ce diplôme sont en cours.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la demande de modification du calendrier des examens le 10/06/17 pour l'examen de la 2^{ème} session des UE de C2i

Votants : 32
NPPV : 01
Pour : 31

2) **Demande d'exonération des droits d'inscription au SED aux étudiants en situation de handicap inscrits en contrôle continu, et modification de régime d'examen en contrôle terminal**

Une décision en date du 23/11/16 approuvée par la direction du SED, de la DIVE ainsi que de Mme Pascale Chiron chargée de mission handicap, est mise aujourd'hui au vote de la CFVU. Elle a pour objet l'exonération des droits d'inscription au SED des étudiants en situation de handicap inscrits en CC et modification de régime d'examen en contrôle terminal.

Une procédure sera mise en place en accord avec les participants :

Le SED procédera au 2nd semestre à un contrôle des étudiants en situation de handicap en CC qui ont été éligibles au dispositif de la gratuité des cours du SED au moment de leur inscription, et dont le régime d'examen a été modifié par la suite en contrôle terminal.

La liste nominative des étudiants concernés sera transmise par le SED à la direction de la DIVE.

La direction de la DIVE réexaminera le dossier de chaque étudiant et après consultation et avis du SIMPPS, donnera un avis sur le maintien ou pas de l'éligibilité de l'étudiant à la gratuité des cours du SED.

Le SED mettra en place la régularisation de paiement des droits d'inscription en cas de perte de l'éligibilité des étudiants à la gratuité des cours du SED.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande d'exonération des droits d'inscription au SED aux étudiants en situation de handicap inscrits en contrôle continu, et modification de régime d'examen en contrôle terminal.

Votants : 32

Pour : 32

3) **Demande d'ouverture à la formation continue d'UE de la DA « Langue des signes française », et d'options LSF de L2 et de L3**

Cette demande a été validée en Conseil d'UFR le 05/12/16.

Certains cours qui comptent actuellement un nombre peu élevé d'étudiants en LSF en L2 et L3 (13 inscrits pour environ 30 places) seraient très utiles pour des stagiaires de la formation continue qui ont déjà une pratique en Langues des signes.

L'ouverture à la formation continue des UE de la DA et des options LSF en L2 et en L3 permettraient aussi d'avoir un aspect financier favorable.

L'objectif est d'ouvrir un DU à la formation continue.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la demande d'ouverture à la formation continue d'UE de la DA « Langue des signes française », et d'options LSF de L2 et de L3.

Votants : 32

NPPV : 01

Pour : 31

Anne Hébraud (Directrice du SUAPS) a souhaité ajouter à l'ordre du jour une convention cadre entre l'UT2J et l'école maternelle des Vergers à Toulouse.

L'accord auprès des membres de l'assemblée a été demandé pour ajouter ce vote à l'ordre du jour.

Il s'agit d'une convention de partenariat pour laquelle il n'y a pas de demande financière, celle-ci se traduit à travers les UE de pédagogie des étudiants en SUAPS.

Ce rapprochement entre les deux établissements s'inscrit dans une dynamique de développement des liens de solidarité et de coopération, entre l'Université et les acteurs du quartier environnant, et d'un accès à la culture et à la formation artistique pour tous par le biais des disciplines artistiques et sportives.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention cadre entre l'Université Toulouse Jean-Jaurès et l'école maternelle des Vergers à Toulouse.

Votants : 32

NPPV : 01

Pour : 31

La séance est close à 17h15.